

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/35/347  
S/14071

24 juillet 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-cinquième session

Points 22 et 50 de l'ordre du jour provisoire<sup>x</sup>

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-cinquième année

Lettre datée du 23 juillet 1980, adressée au Secrétaire général par les représentants de la République démocratique populaire lao et du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Les soussignés ont l'honneur de vous adresser ci-joint, à titre d'information, le texte de la déclaration (Annexe I) et de la résolution (Annexe II) adoptées par la Conférence des Ministres des affaires étrangères du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam le 13 juillet 1980 à Vientiane et de vous prier de le distribuer ainsi que la présente lettre en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22 et 50 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Boun Omme SOUTHICKAK

Le Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

ANNEXE I

Déclaration de la Conférence des Ministres des affaires étrangères  
du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam

Depuis que le peuple kampuchéen a renversé le régime génocide de Pol Pot-Ieng Sary, les milieux dirigeants thaïlandais, tout en clamant leur neutralité dans le problème kampuchéen, ont agi en collusion avec les expansionnistes chinois et les impérialistes américains et ils ont laissé leurs acolytes - la clique de Pol Pot et d'autres réactionnaires khmers - utiliser le territoire thaïlandais comme sanctuaire pour la formation et le réapprovisionnement et comme base pour leurs activités subversives contre la République populaire du Kampuchea. Poursuivant inlassablement une politique de paix, d'amitié et de coopération, le Conseil populaire révolutionnaire kampuchéen a fait preuve de la plus grande modération. Mais les milieux dirigeants thaïlandais deviennent de plus en plus arrogants et s'ingèrent impudemment dans les affaires intérieures du Kampuchea.

Les "rapatriements volontaires" - une série de provocations armées commencées par la partie thaïlandaise le long de la frontière commune à la mi-juin 1980 - la campagne de calomnies accusant injustement le Viet Nam d'"agression contre la Thaïlande", la pénétration de groupes de bandits et de patrouilles thaïlandaises en territoire lao les 14 et 15 juin et la décision unilatérale de la Thaïlande de fermer la frontière avec le Laos sont autant de preuves que certains éléments des milieux dirigeants thaïlandais ont franchi une nouvelle étape sur la voie dangereuse où, contrairement aux intérêts véritables du peuple thaïlandais et de la paix et de la stabilité dans la région, ils suivent les Etats-Unis et s'allient avec la Chine contre les trois peuples de l'Indochine.

Les tensions suscitées le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande s'inscrivent dans un vaste complot des milieux dirigeants réactionnaires de la Chine pour s'allier avec les Etats-Unis contre les trois peuples de l'Indochine. Les mêmes milieux fondent des espoirs insensés sur l'actuelle saison des pluies et s'efforcent, par l'intermédiaire de la Thaïlande, d'opposer ce qui reste des troupes de Pol Pot ainsi que d'autres réactionnaires khmers à la révolution kampuchéenne afin de retourner la situation à leur avantage, de conserver le siège de la clique de Pol Pot à l'ONU, de faire naître l'hostilité entre les pays de l'ANASE et les pays de l'Indochine et de saper la paix et la stabilité dans l'Asie du Sud-Est. Ils ont intensifié les provocations armées et les violations, par terre, par mer et par air, de la souveraineté territoriale du Viet Nam, ils ont retardé l'ouverture de la troisième série de négociations entre le Viet Nam et la Chine et tenté de fomenter des troubles à l'intérieur du Viet Nam. Ils ont multiplié les menaces et les actes d'intimidation contre le Laos et intensifié leurs efforts pour y encourager la sédition.

Tout comme les colonialistes et les impérialistes américains ont mené la guerre contre les trois peuples de l'Indochine sous le couvert de la lutte contre l'agression, les réactionnaires de Beijing font cause commune avec les impérialistes américains sous prétexte de protéger la sécurité de la Thaïlande et lancent haut et

fort des calomnies contre le Viet Nam, l'accusant d'"agression contre la Thaïlande", alors qu'ils cherchent en réalité à dissimuler leurs propres desseins criminels. La politique perfide de la Chine consiste à faire du problème entre elle-même et le Kampuchea, le Laos et le Viet Nam un problème entre ces trois pays et la Thaïlande et à opposer les peuples de l'ANASE aux peuples de l'Indochine afin d'affaiblir ceux-ci et de susciter l'instabilité chez ceux-là et de faciliter ainsi la réalisation de ses propres visées expansionnistes et hégémonistes en Asie du Sud-Est, mettant en danger la paix et la sécurité en Asie et dans le monde.

Les manigances de la Chine ont échoué, elles sont vouées à l'échec total. La situation au Kampuchea ne changera pas. Le Conseil populaire révolutionnaire kampuchéen, qui est le seul représentant authentique et légitime du peuple kampuchéen, responsable de toutes les affaires du pays, a été reconnu par de nombreux pays et mouvements patriotiques dans le monde entier. La décision prise par la République de l'Inde - ce grand pays d'Asie qui joue un rôle important dans le mouvement non aligné et dans le monde entier - de reconnaître officiellement le Conseil populaire révolutionnaire kampuchéen, constitue un appui inappréciable à la lutte des peuples du Kampuchea et des autres pays d'Indochine et une contribution au maintien de la paix et de la stabilité dans l'Asie du Sud-Est. Avec le soutien énergique de l'Union soviétique, des autres pays socialistes frères, des pays amis et des peuples épris de paix dans le monde entier, la solidarité militante entre les trois peuples des pays de l'Indochine s'intensifie sans cesse. Les trois peuples de l'Indochine, qui ont traversé les plus rudes épreuves, ne doutent pas qu'ils surmonteront toutes les difficultés et tous les obstacles, qu'ils réussiront à défendre leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale et à édifier leurs pays dans la paix.

L'évolution de la situation dans la région a encore plus clairement démontré que la compréhension et le respect mutuels des intérêts légitimes de toutes les parties et le principe de la coexistence pacifique entre les pays d'Indochine et les pays de l'ANASE représentent des facteurs extrêmement importants pour le maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. C'est dans cet esprit que le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam réaffirment leur désir d'établir, avec les autres pays de l'Asie du Sud-Est, des relations durables d'amitié et de coopération fondées sur le principe du respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du régime politique, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du règlement des différends par des négociations pacifiques.

1. Renouvelant les propositions fondamentales qu'ils ont énoncées dans le communiqué commun de la Conférence des Ministres des affaires étrangères du Kampuchea, du Laos et du Viet Nam tenue à Phnom Penh le 5 janvier 1980, la Conférence a proposé :

a. Que le Laos, le Kampuchea, le Viet Nam et la Thaïlande signent des traités bilatéraux ou multilatéraux de non-agression et de non-ingérence dans les affaires intérieures, chacun de ces pays s'engageant également à ne pas laisser un autre pays utiliser son territoire en tant que base contre l'autre ou les autres pays.

b. Que la République démocratique populaire lao, la République populaire du Kampuchea, la République socialiste du Viet Nam et d'autres pays de l'Asie du Sud-Est signent des traités bilatéraux de non-agression et de coexistence pacifique.

c. Que les pays d'Indochine soient prêts à discuter avec les autres pays de la région de la création dans l'Asie du Sud-Est d'une zone de paix et de stabilité, ainsi qu'à régler ensemble par des moyens pacifiques les différends dans la mer de Chine.

2. La République démocratique populaire lao et la République socialiste du Viet Nam affirment que les mesures résolues prises par le peuple kampuchéen pour éliminer complètement la clique de Pol Pot et les autres réactionnaires khmers relèvent entièrement de la souveraineté du Kampuchea. La République populaire du Kampuchea respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande, ce qui ne veut pas dire que les autorités thaïlandaises peuvent s'arroger le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures du Kampuchea, et de violer sa souveraineté et son intégrité territoriale sans être résolument repoussées. Les Gouvernements et les peuples du Laos et du Viet Nam appuient sans restriction le droit sacré de légitime défense du peuple kampuchéen.

La République démocratique lao et la République socialiste du Viet Nam soutiennent sans restriction la proposition suivante en quatre points qui a été présentée par la République populaire du Kampuchea en vue de relâcher la tension et de transformer la frontière kampuchéo-thaïlandaise en zone de paix et d'amitié :

a. Le Kampuchea et la Thaïlande s'engagent à préserver la paix et la stabilité dans les zones frontalières et à s'abstenir d'utiliser les zones frontalières en tant que points d'appui pour violer la souveraineté de l'autre pays.

A créer une zone démilitarisée dans les régions frontalières entre les deux pays et à créer une commission mixte qui sera chargée d'appliquer les accords garantissant la paix et la stabilité dans les régions frontalières et de convenir d'une certaine forme de contrôle international.

b. Le Kampuchea et la Thaïlande coopéreront l'un avec l'autre et avec des organisations internationales pour trouver une solution satisfaisante au problème des réfugiés en vue d'alléger le fardeau de la Thaïlande et de contribuer à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières entre les deux pays; pour donner aux Kampuchéens réfugiés en Thaïlande toutes possibilités de s'installer dans d'autres pays, s'ils le souhaitent, pour régler la question du rapatriement des réfugiés kampuchéens en Thaïlande. Les camps de réfugiés devraient être établis loin de la frontière pour éviter les incidents frontaliers.

Conformément au droit international sur le statut de neutralité, les combattants khmers à la solde de la clique de Pol Pot et les autres forces réactionnaires qui ont fui en Thaïlande doivent être désarmés et regroupés dans des camps séparés loin de zones de combat; ils ne doivent pas être considérés comme

des réfugiés et ne doivent pas être autorisés à retourner au Kampuchea pour lutter contre le peuple kampuchéen.

c. Le Conseil populaire révolutionnaire kampuchéen est prêt à étudier avec des organisations humanitaires internationales les moyens de faire parvenir des secours au Kampuchea de la façon la plus efficace possible tout en préservant l'indépendance et la souveraineté du Kampuchea.

- L'aide humanitaire ne doit pas être utilisée comme un moyen d'inciter les Kampuchéens à quitter leur pays et à devenir des réfugiés, en étant ainsi aux régions frontalières la paix et la stabilité. L'aide humanitaire ne doit pas servir à nourrir les forces armées khmères à la solde de la clique de Pol Pot ainsi que les autres forces réactionnaires qui ont fui en Thaïlande.

- Les secours au peuple kampuchéen doivent être distribués sur le territoire du Kampuchea et non pas sur le territoire de la Thaïlande.

- L'acheminement des secours au Kampuchea doit faire l'objet d'un accord entre les organisations internationales et les autorités kampuchéennes.

d. En vue de résoudre les questions concernant le Kampuchea et la Thaïlande, les négociations pourraient être menées directement par les gouvernements de ces pays ou par des organisations non gouvernementales kampuchéennes et thaïlandaises, ou indirectement par l'intermédiaire d'un pays représentant le Kampuchea et d'un autre pays représentant la Thaïlande, ou grâce à d'autres intermédiaires dont les deux parties conviendraient.

Les accords et arrangements ainsi réalisés entre les parties sur les questions susmentionnées pourraient être confirmés et leur application garantie lors d'une conférence internationale ou par tout type de garantie internationale rencontrant l'agrément de toutes les parties.

3. Les ministres des affaires étrangères du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam condamnent catégoriquement un groupe réactionnaire d'extrême droite, appartenant aux milieux dirigeants thaïlandais, pour avoir laissé des groupes terroristes et des patrouilles thaïs s'introduire cyniquement sur le territoire lao afin de fomenter des troubles et pour avoir fermé, unilatéralement, toute la frontière qui sépare la Thaïlande du Laos, et, partant, tendu les relations entre les deux pays, contrevenant gravement de ce fait aux dispositions convenues des déclarations publiées conjointement par le Laos et la Thaïlande en janvier et avril 1979. Ces manoeuvres font partie d'un vaste complot ourdi par les dirigeants réactionnaires de Beijing, en collusion avec les impérialistes américains contre les trois pays d'Indochine. La politique d'hostilité menée par les réactionnaires thaïlandais compromet les relations entre le Laos et la Thaïlande et va à l'encontre des aspirations et des intérêts des deux peuples, de même qu'elle met en danger la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Les dirigeants thaïlandais doivent être tenus pour entièrement responsables de la détérioration de ses relations avec le Laos.

La République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam soutiennent fermement le peuple lao frère, résolu à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale et appuient sans réserve la juste politique étrangère de la République démocratique populaire lao et la bonne volonté dont elle n'a cessé de faire preuve, ne ménageant aucun effort pour établir avec la Thaïlande des relations de bon voisinage et s'acquittant scrupuleusement de toutes les obligations qui lui incombent en vertu des dispositions contenues dans les déclarations conjointes du Laos et de la Thaïlande; elles exigent que les dirigeants thaïlandais mettent immédiatement un terme à tous les actes d'hostilité auxquels ils se livrent contre le peuple lao et appliquent à la lettre les dispositions convenues, y compris celle portant sur les questions relatives à la frontière entr. les deux pays, afin de normaliser les relations entre le Laos et la Thaïlande.

4. Les Ministres des affaires étrangères du Viet Nam, du Kampuchea et du Laos condamnent vigoureusement les milieux dirigeants réactionnaires de Beijing qui multiplient les actes d'hostilité à l'égard du Viet Nam et les actes de provocation armée, violant la souveraineté territoriale de ce pays, sur terre, sur mer, et dans les airs, menaçant de l'attaquer, tentant de susciter de l'intérieur des troubles graves et s'obstinant à retarder, de manière unilatérale, la troisième série de négociations sino-vietnamiennes.

La République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea soutiennent fermement le peuple vietnamien frère dans la juste lutte qu'il mène afin de défendre résolument son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale, lutte qui aboutira nécessairement à la victoire; elles appuient la juste position et l'attitude de bonne volonté du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam qui s'efforce de régler par voie de négociations les problèmes liés aux relations sino-vietnamiennes, en tenant compte des aspirations et des intérêts des deux peuples, contribuant ainsi à la défense de la paix et de la stabilité en Asie et dans le monde. Elles exigent que les autorités chinoises mettent immédiatement un terme à tous les complots et actes d'hostilité à l'encontre du Viet Nam et qu'elles prennent des dispositions pour que la troisième série des négociations sino-vietnamiennes puisse commencer rapidement, comme le Viet Nam l'a maintes fois proposé.

La présente déclaration réaffirme la juste position de la République démocratique populaire lao, de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam, qui sont résolues à défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de leurs pays respectifs, et leur souci de contribuer au maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde. Les trois pays sont convaincus que cette position recevra la compréhension, l'approbation et l'appui résolu des peuples du monde.

Vientiane, le 18 juillet 1980

ANNEXE II

RESOLUTION

de la Conférence des Ministres des affaires étrangères du  
Laos, du Kampuchea et du Viet Nam concernant les problèmes  
internationaux

A la Conférence tenue à Vientiane les 17 et 18 juillet 1980, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, Phoun Sipaseuth, le représentant du Ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, Keo Chanda, et le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, Nguyen Co Thach, ont procédé à un échange de vues sur les questions internationales d'intérêt commun et ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Les Ministres,

1. Condamnent fermement les manoeuvres des forces impérialistes conduites par les impérialistes américains qui, en collusion avec la clique réactionnaire des milieux dirigeants de Beijing, cherchent à intensifier la course aux armements, à créer des tensions internationales, à rétablir la guerre froide et à porter atteinte à la paix et à la stabilité en Asie et dans le monde.
2. Appuient fermement les initiatives de paix prises par l'Union soviétique et la Déclaration des pays membres du Pacte de Varsovie en date du 15 mai 1980 visant à consolider la sécurité internationale, à renforcer la détente et à réduire le danger de guerre en Europe et dans le monde.
3. Se rangent résolument aux côtés des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine en lutte pour la paix, l'indépendance nationale, l'amélioration de leurs conditions de vie et le progrès social et démocratique.
4. Appuient résolument la lutte menée par les peuples des pays en développement pour éliminer toutes les formes d'exploitation colonialiste et néo-colonialiste, pour acquérir la maîtrise de leurs ressources naturelles, pour éliminer toutes les formes de discrimination et toutes les inégalités dans les relations économiques internationales et pour promouvoir un nouveau type de relations économiques internationales justes et équitables, et entendent contribuer à cette lutte.
5. Souhaitent contribuer à la consolidation et au développement du Mouvement des non-alignés et se félicitent de noter que depuis la sixième Conférence au sommet, le Mouvement des non-alignés a pu, malgré de nombreuses difficultés, continuer à accroître son influence déjà importante dans l'appui à la lutte des peuples contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme et le racisme et pour l'indépendance nationale, la paix et la sécurité internationales.

6. Apportent un appui total au peuple palestinien qui, sous la conduite de l'OIP, mène une lutte résolue pour recouvrer ses droits nationaux fondamentaux, y compris son droit de créer un Etat souverain et indépendant, et appuient la lutte menée par les peuples arabes pour récupérer tous les territoires occupés par les agresseurs israéliens, ainsi que les efforts incessants déployés par les pays arabes du Front de la fermeté pour faire échec aux tentatives des impérialistes américains d'imposer au peuple palestinien et aux autres peuples arabes un traité de paix séparée entre l'Egypte et Israël et au plan des agresseurs israéliens qui cherchent à occuper en permanence Jérusalem, partie sacrée et inaliénable du territoire des peuples arabes.

7. Apportent un appui total à la lutte du peuple et du Gouvernement de la République populaire d'Afghanistan pour sauvegarder et consolider l'acquis de la révolution d'avril et défendre la souveraineté et l'indépendance du pays; se félicitent des propositions constructives présentées par le Gouvernement de la République populaire d'Afghanistan pour un règlement politique de la situation en Afghanistan et la normalisation des relations avec les pays voisins; apportent un appui total à l'action internationaliste de l'Union soviétique visant à aider le peuple et le Gouvernement afghans à s'opposer à la politique d'agression et aux activités interventionnistes et subversives des forces impérialistes et des réactionnaires internationaux.

8. Appuient fermement la lutte du peuple iranien contre les actes d'agression, d'intervention et de subversion des impérialistes américains et sa lutte pour défendre la souveraineté et l'indépendance nationale de la République islamique d'Iran.

9. Condamnent fermement la politique des impérialistes américains consistant à augmenter leurs forces militaires, à accroître les activités de leur flotte dans l'océan Indien, à développer la base militaire existante et à en établir de nouvelles dans la région; appuient résolument le projet de déclarer l'océan Indien zone de paix conformément aux aspirations des peuples de la région, et appuient la revendication légitime de souveraineté du Gouvernement et du peuple mauriciens sur l'île de Diego Garcia.

10. Appuient pleinement la politique extérieure de paix et d'indépendance de la République de l'Inde, accordent une haute valeur au rôle important qu'elle joue dans le mouvement des non-alignés et se félicitent des initiatives constructives prises par le Gouvernement indien afin de renforcer la paix et la sécurité en Asie et dans le monde.

11. Appuient résolument le peuple namibien qui, de même que les autres peuples d'Afrique australe, mène, sous la conduite de la SWAPO, une lutte résolue contre la domination brutale du colonialisme et de l'apartheid des racistes sud-africains et pour le droit à l'autodétermination et à une véritable indépendance; se félicitent vivement des contributions apportées par les Etats de première ligne

pour s'acquitter de leurs hautes obligations internationales, ainsi que des résolutions adoptées par la dix-septième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine en vue d'appuyer la juste lutte des peuples d'Afrique australe.

Se déclarent pleinement solidaires du peuple frère d'Angola qui lutte contre les actes d'agression des colonialistes sud-africains et appuient toutes les mesures prises par la République populaire d'Angola pour défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Réaffirment leur solidarité militante avec le peuple de la République arabe sahraouie démocratique qui, sous la conduite du Front POLISARIO, mène une lutte résolue pour l'exercice de ses droits nationaux fondamentaux et sacrés.

12. Condamnent vivement la politique d'agression, d'intervention et de menace d'emploi de la force menée par les impérialistes américains, ennemi le plus dangereux de l'indépendance nationale, de la paix et de la stabilité en Amérique centrale et dans les Caraïbes; appuient résolument la lutte héroïque menée par le peuple frère de Cuba pour défendre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays contre la politique d'intervention, les menaces d'agression et le blocus économique des impérialistes américains et des autres forces réactionnaires et déclarent que les impérialistes américains doivent rendre à Cuba la base navale de Guantanamo qu'ils occupent illégalement.

Saluent chaleureusement le peuple frère du Nicaragua à l'occasion du premier anniversaire de la victoire de sa révolution et saluent les succès que lui a valu l'abnégation dont il a fait preuve pour son magnifique pays; appuient la lutte résolue du peuple d'El Salvador contre le régime dictatorial des laquais des impérialistes américains; appuient pleinement la lutte ferme des peuples et des Gouvernements de la Grenade, de la Jamaïque et des autres pays de la région pour défendre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de leurs pays contre tous les plans interventionnistes et subversifs des impérialistes américains et de leurs laquais.

Fait à Vientianne, le 18 juillet 1980